



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE

SEANCE du 13/06/2023

DLB 2023/599

L'an deux mille vingt-trois et le mardi 13 juin à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la salle de la Bergerie d'ABEILHAN, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

**Date de la convocation :** 07/06/2023

**Affichage de la convocation :** 07/06/2023

**Etaient Présents :**

André ALBERTOS, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Jean AUGÉ, Marie BALLESTERO, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Jean BLANQUEFORT, Jean-Marie BOUSQUET, Francis BOUTES, Olivier BRUN, Jacques CANTAGRILL, Francis CASTAN, Sandrine DENIER, Michel FARENC, Philippe FAURE, Francis FORTE, Pascal FICHAUX, Sébastien FREY, Rémy GLOMOT, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Vincent HUGOT-CONTE, Bruno JULIEN, Jean-Yves LE BOZEC, Georges LOPEZ, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHUENDA, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Fabrice MAURRAS, Christiane MOTHES, Christian PEREZ, Gérard PERRIN, Lionel PUCHE, Armand RIVIERE, Régine ROSENFELD, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean ROUSSEL, Frédéric ROYE, Véronique SALGAS, Michel SALLES, Bernard SAUCEROTTE, Marie-Agnès SCHERRER, Michelle TARDY, Jean-Louis THERON, René VERDEIL, Sylvian VIALE, Nicole VICENTE, Claude VISTE.

**Absents représentés par leur suppléant :**

Joséphine GROLEAU représentée par José BELMONTE, Bertrand GELLY représenté par Pierre ALAUX, Daniel RENAUD représenté par Marie-Claude SEMPERE, Alain SICILIANO représenté par Stéphane BOYER.

**Absents Excusés :**

Jean-Louis ABADIE, Gérard ABELLA, Philippe AUDOUI, Claude BASTIER, Nathalie BASTOUL, Mathieu BENEZECH, Jacques BOLINCHES, Jérôme BONNAFOUX, Didier BRESSON, Christophe CASTAN, Patrick CATHALA, Jean-Jacques CORON, Jordan DARTIER, Gilles D'ETTORE, Philippe ENJERLIC, Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Didier GROUSELLE, Evelyne GUY, Jean-François HIGONENC, Bernard ICHE, Blandine LAIRD, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Caroline LEVANNIER, Christophe LLOP, Michel LOUP, Laurence MABELLY, Patrick MARTINEZ, Carole MAUREL, Françoise MEMBRILLA, Jacques MONCOUYOUX, Bernard MONTAGUD, Catherine MONTARON SANMARTI, Louis PASCAL, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Stéphane PEPIN-BONET, Christine PRADEL, Véronique REY, Joël RIES, Thierry ROQUE, Gaby RUIZ, Nicole SAUSSOL, Edgar SICARD, Isabelle SILHOL, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER.

**Secrétaire de séance :**

Pierre-Marie MARHUENDA

**Objet : Signature d'un contrat d'affiliation à un groupement de commandes pour la téléphonie et prestations associées**

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que le SICTOM a la possibilité de signer un contrat d'affiliation à un groupement de commandes dénommé HELPEVIA, initialement réservé aux organismes de santé mais récemment ouvert aux collectivités.

Ce groupement de commandes permet de bénéficier de conditions tarifaires avantageuses pour la téléphonie mobile et fixe ainsi que d'autres prestations telles que les accès Internet, les hébergements de service et la cyber sécurité.

Monsieur le Président indique qu'après examen des conditions proposées pour la téléphonie mobile, le gain espéré serait de près de 50%, soit environ 11 000 €/ an.

Monsieur le Président propose donc de signer le contrat d'affiliation proposé par HELPEVIA qui facturera ses prestations d'accompagnement et de gestion administrative sur la base de 3% du montant H.T des prestations prévues au contrat.

La durée de validité de l'affiliation est de 3 ans à compter de la signature du contrat, avec possibilité de renouvellement par la suite.

Le Comité Syndical,

Ouï l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes du contrat d'affiliation à un groupement de commandes pour la téléphonie et prestations associées,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer ce contrat ainsi que toutes pièces afférentes.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

Signé électroniquement par  
Sébastien FREY  
Président



The image shows a handwritten signature in blue ink over a blue digital stamp. The stamp is a square with a grid pattern and contains the text 'PEZENAS AGDE' and 'SICTOM' below it.

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 16/06/2023  
et de sa publication le 16/06/2023

A Nézignan l'Évêque, le 16/06/2023

**SMICTOM PEZENAS-AGDE**  
**Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas**  
**Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque**  
Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 [www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)